



## **OBJET : préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024**

Monsieur le Directeur

**Les syndicats Solidaires Finances Publiques Moselle et FO DGFIP Moselle, en application des articles L114-1 à L 114-10 du Code Général de la fonction publique portent à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires de la Direction Départementale des Finances Publiques de Moselle.**

Les personnels de la DDFIP 57 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Toutes et tous nous sommes soucieuses et soucieux, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur le revenu qui se tient habituellement entre avril et juin.

L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents, mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Alors que la DDFIP 57 n'a eu de cesse de casser le service public notamment : via le NRP, qui n'est ni un réseau, ni une proximité et via les réorganisations successives des SIP, et de leurs accueils. Les agents ont toujours répondu présents avec une grande conscience professionnelle, que vous avez souvent soulignée. La note de la DG de janvier 2024 et votre refus affirmé et ré-itéré de banaliser la journée du vendredi 10 mai

2024 est inacceptable. En 2023, les files d'attentes dans le département via la catastrophique campagne GMBI n'avait pas semblé avoir de l'importance vis-à-vis de l'opinion publique...

Vous auriez pu avoir l'occasion de montrer aux agents de la Moselle votre reconnaissance en accordant, a minima, la fermeture des services ce jour-là, et la possibilité de poser un jour de congé pour les agents. Là encore, vous avez été sourd à cette demande.

Pourtant, plus de quarante directions seront fermées au public en France.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public.

D'autres administrations, dont la préfecture, seront fermées.

Rappelons aussi que des applications informatiques structurelles seront fermées sur la période.

C'est pourquoi les organisations syndicales représentatives de la DDFIP 57 décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Dans ce cadre, des agentes et des agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 MAI 2024

*Avec le préavis de l'intersyndicale des Finances Publiques, les agents de la DDFIP57 qui décideraient d'être en grève le 10 mai 2024 seront couverts, et seule cette journée subira une retenue de salaire, tant que l'agent n'est pas à la fois en grève le 10 mai et une autre journée encadrant les jours fériés qui précèdent ou le week-end qui suit.*